

Délibérations du Vendredi 17 octobre 2025

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du **Vendredi 17 octobre 2025, 09h15**, en salle du Conseil, bâtiment 1 (PDA)

Sous la présidence de Stéphane CADIOU, Vice-Président CFVU et pilotage de l'offre de formation.

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

Prend les délibérations suivantes :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présents et représentés en début de séance : 22

Étaient présents :

Collège A : Jérôme DARMONT, Sarah CORDONNIER, Stéphane CADIOU, Françoise ORAZI, Raphaël MINJARD ;

Collège B : Nathalie AUVERGNON, Eva Marie GOEPFERT, Marie-Karine LHOMME, Pascale COLLIOT ;

Collège BIATSS : Florian CAROZZO-FATTACIOLI, Mathias CHASSAGNEUX ;

Personnalités extérieures : Hélène ASSIER ;

Usagers/ères : Perrine RULLIER, Léo MATHEY-MAGLICA, Célia PASCALE ;

Représentés : François-Davis CAMPS, Erica DUMONT, Quentin MAGOGÉAT, Salem KCHOUM, Béatrice PIOTROWICZ, Tao MOUNIER ;

Invités : Catherine LEROUX, Jonathan WIDENT, Stéphane CHRETIEN, Laurence BONO ;

Invités permanents : Stéphanie CHAMPEL, Alexandre COQUARD, Andréa CHAMBLAS, Marlène DE ALMEIDA, Arthur RAVIX, Jonathan BEL.

INFORMATIONS ET ECHANGES

01 – Evaluation HCERES

Présentation de l'état des discussions sur les modalités d'évaluation qui vont ponctuer cette phase d'autoévaluation.

L'évaluation de notre établissement aura lieu le vendredi 05 décembre prochain, pour les formations de premier et de second cycle, sous la forme d'auditions en distanciel. Cette évaluation se fera en trois temps.

Il y aura un premier temps avec la gouvernance sur le pilotage de l'offre de formation. A partir de la vague B, ce premier temps de l'évaluation concernera quasi exclusivement le pilotage de l'offre de formation et sera à l'avenir beaucoup plus restreinte : tous les 6 ans, avec une fourchette de 6 mois permettant à l'établissement de choisir quand il veut être évalué. Il n'y aura plus que des rapports de cycles qui seront livrés.

Il y aura ensuite un deuxième temps, constitué d'auditions des directions de composantes. L'HCERES a voulu introduire une échelle intermédiaire dans son évaluation. Ce deuxième temps d'évaluation sera sûrement fait dans deux salles parallèles, dont l'organisation logistique revient à l'Université. L'idée de ce temps d'évaluation est de répondre aux

sollicitations de l'HCERES sur la projection des composantes dans la stratégie de l'établissement, comment les composantes repositionnent leur offre de formation au regard de cette stratégie.

Un troisième temps d'évaluation sera composé de 8 panels thématiques parmi lesquelles 4 pourront être proposés par l'Université Lumière Lyon 2. A l'intérieur de ces panels, 2 ou 3 formations seront conviées, non pas pour défendre leur propre formation, mais pour expliquer comment elles nourrissent, contribuent à la thématique du panel.

Il y aura donc 4 panels proposés par l'HCERES (nous ne savons pas si ces panels seront imposés ou négociés), et 4 panels proposés par l'Université.

Nous avons commencé à réfléchir à ces 4 propositions (sachant que nous allons demander si un panel concernant l'internationalisation est envisagé par l'HCERES ou non, auquel cas nous en ferons la proposition) :

- Le pilotage d'une formation de masse ;
- Le développement et l'évolution des modalités de l'alternance ;
- Les formations à l'épreuve des évolutions digitales et numériques ;
- Le *continuum* entre pôles de recherche et masters.

Dans chacun de ces panels, nous allons solliciter des formations en essayant d'associer la plupart des composantes, dans la mesure du possible.

C'est un mode d'emploi expérimental que l'HCERES nous a proposé. Le comité d'experts se réunit une première fois le 14 novembre pour étudier les dossiers d'autoévaluation. Il se réunit une deuxième fois après l'audition pour remettre un rapport, qui sera envoyé au ministère courant mars.

L'HCERES a bien rappelé qu'elle ne fait plus que de l'évaluation, et pas d'accréditation. Nous serons donc bien en relation bilatérale avec le ministère concernant l'accréditation.

02 – Discussion sur l'avancement des travaux d'accréditation

Est présenté un point d'avancement de la démarche d'accréditation.

Les responsables pédagogiques ont été destinataires du document d'orientation pédagogique (DOP), pour arbitrer et consolider l'architecture de l'offre de formation, à l'échelle des mentions et des parcours, avant le 24 novembre. Cela permettra d'affiner ensuite la répartition des moyens. Le Comité Pédagogique des Composantes (CPC) se réunit tous les mois pour discuter des évolutions de l'offre de formation et de sa communication. Nous sommes en train d'effectuer avec le VP Stratégie budgétaire un tour des composantes pour échanger sur les perspectives de révision de l'offre de formation. Les composantes ont bien intégré qu'il faut faire des choix, sur les volumes horaires, les effectifs, les éventuelles redondances, car nous devons effectuer une économie de plus de 20 000 heures sur l'offre de formation.

Nous avons eu une réunion stratégique pour faire évoluer la communication de notre offre de formation. La grande évolution, c'est que l'on n'aura plus de fiches par années de formation, mais des fiches par formation (par diplôme), ce qui va réduire le nombre de fiches donc le nombre de clics nécessaire, et donc l'accessibilité de l'information. Pour certaines mentions, il faudra tout de même faire des démembrements à l'échelle parcours.

La structure de licence obéit à un objectif de simplification. La structure de licence est ramenée à 4 formules :

- Une formule de Licence « classique » pour renforcer le disciplinaire mais avec une UE d'ouverture ;
- Une formule de Double Licence ;
- Une formule de Licence avec une UE d'internationalisation ;
- Une formule de Licence bidisciplinaire.

Certaines composantes ne veulent pas abandonner les bidisciplinaires, et garder un partenariat entre disciplines sur la durée. Bon nombre de collègues souhaitent cependant arrêter les bidisciplinaires telles qu'elles existent actuellement. Se pose donc la question de savoir quand est-ce que l'on met fin à ces licences bidisciplinaires, pour que le régime transitoire ne soit pas trop lourd à porter. Comme toute accréditation, nous allons avoir deux régimes qui vont se chevaucher, ce qui est compliqué, et ce qui le sera d'autant plus avec ces licences. C'est un point d'alerte que nous avons soulevé lors du

dernier CPC. Ce discours concernant la modification de la structure de licence bidisciplinaire est déjà réalisé dans les salons étudiants. Il faut donc que notre architecture de licence soit réellement arrêtée fin novembre ou début décembre.

Question : Quand saura-t-on le nombre d'heures attribuées pour les UE ?

Réponse : On ne va pas imposer un modèle univoque de type de cours pour l'ensemble des maquettes. Les cours vont évoluer en fonction des montants alloués à chacune des composantes. On va flécher par ECTS : le volume d'ECTS par UE est un indicateur du volume horaire. A l'heure actuelle, on travaille sur le scénario de 9 crédits pour chacune des deux UE d'enseignements fondamentaux, 6 ou 7 crédits pour l'UE d'ouverture ou d'internationalisation, et 5 ou 6 crédits pour l'UE transversale. Sachant qu'un ECTS est équivalent à 25 heures de temps de travail étudiant.

Question : Une grande crainte, c'est de perdre un grand nombre d'heure en face à face avec les étudiants.

Réponse : Non, il n'y a pas de crainte à avoir, nous sommes contraints à un cadre réglementaire précis. On réfléchit ici plutôt à l'équilibre entre les UE et les formations. L'idée, c'est de réussir à ne pas enfermer les étudiants dans des parcours trop enfermés dans un champ disciplinaire.

Remarque : C'est toujours positif que les collègues enseignants puissent naviguer d'UFR en UFR pour dispenser leur cours dans le cadre de l'UE d'ouverture.

Question : Quand aura-t-on le calendrier pour parler de l'évolution des maquettes et des MCCC ? Il faudrait avoir des règles des MCCC avant qu'on se mette à travailler sur nos maquettes, et que ça ne change pas en cours de quinquennat.

Réponse : Tous les GT se mettent en branle en ce moment, il y a notamment un GT sur l'évaluation, qui doivent rendre leurs recommandations en novembre. Nous vous invitons à rejoindre ces GT. Plus on aura de collègues dans ces GT, moins les propositions seront « hors-sol ».

Question : Comment va-t-on réussir à réguler les flux des souhaits étudiants dans l'UE d'ouverture ?

Réponse : L'idée est que l'UE d'ouverture se rétrécisse au fur et à mesure des années de licence. Les cours d'ouverture larges seront principalement faits en L1 et L2, la focale se rétrécira en L3 pour renforcer le disciplinaire. Ce qu'on espère, c'est que la nécessité d'ouverture soit entendue par l'ensemble des collègues.

03 – Discussion sur le calendrier universitaire 2026-2027

Le CSA devrait se prononcer sur les fermetures de l'année universitaire courant novembre. Ce calendrier sera reproposé, cette fois-ci au vote, dans une version consolidée.

Remarque : Nous souhaiterions avoir la possibilité de tenir des CTA en semaine 14 de chaque semestre.

Réponse : Il faut d'abord qu'on s'assure avec la DIMMO que les conditions matérielles soient réunies avant de pouvoir l'accorder. Il y a encore des cours en semaine 14, souvent des rattrapages de cours qui n'ont pas eu lieu. Pour ces CTA, il faut des amphithéâtres, ce que l'on n'a donc pas en semaine 14.

Question : Peut-on étendre la durée de la session 2 ?

Réponse : Dans ce cas il faudrait finir le 1^{er} août.

Question : Peut-on avoir plus que 2 jours pour les jurys ?

Réponse : Oui on peut y réfléchir et travailler dessus. L'essentiel étant que les jurys soient lancés en même temps. Ça peut être possible pour le 1^{er} semestre.

05 – Bilan et échanges Parcoursup

En 2025, la plateforme Parcoursup enregistre une stabilité du nombre d'élèves de terminale inscrits (647 685 élèves), une première après trois années de hausse.

C'est à mettre en lien avec la **baisse de bacheliers de l'année** (-1,7% voie générale, -3,7 % voie technologique) et **post effet du dynamisme démographique des années précédentes**, les néo-bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur devraient diminuer...

Légère baisse globale du nombre de candidates et candidats pour intégrer nos licences 1.

Nous comptons **moins de candidats en terminale et futurs bacheliers de l'année cette année** et une **baisse globale des vœux exprimés** cet hiver pour nos licence 1 **LESLA** (sauf musicologie), **Langues, Temps et territoires, Information et communication** at **ASSP** (sauf Science politique), **AES, Psychologie**. Une hausse en **SEG**, **Droit**, **Science politique**, **Sciences cognitives** et **Informatique**.

Les candidats en réorientation en constante augmentation. Ces étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur l'année de la candidature et qui souhaitent se réorienter vers une formation qu'ils n'ont pas obtenu l'année précédente ou vers une formation plus en adéquation avec leurs projets actuels.

Candidature et profil de candidat en phase principale :

- 151 960 formations sélectionnées – 155 094 l'an passé - 150 077 en 2022-23
- **141 070 candidatures confirmées** PP soit **93%** (142 553_92% l'an passé) par :
 - ✓ **47 268 candidates et candidats** (51 144 candidats l'an passé et 47 039 en 23) **qui ont déposé :**
 - ✓ **72 285 dossiers candidats** sur les mentions chapeaux majeures – (74 195 l'an passé)
 - Soit une moyenne de 1,5 choix de majeure A par candidat – 1,45 l'an passé et 1,48 en 23
 - Soit une moyenne de 1,9 couples (même majeure) de L1 confirmés par candidat - *idem*
- 49 116 dossiers candidats **scolarisés en terminale** soit **68 %** de la somme des dossiers candidats – 52 973 (71 %) l'an passé
- 13 438 dossiers candidats **scolarisés dans le supérieur en France** soit **19 %** – 12 899 (17%) l'an passé
- 7 071 dossiers candidats **non scolarisés** soit **9,9 %** – 5 701 (8%) l'an passé
- 1 500 dossiers candidats **scolarisés à l'étranger** soit **2 %** - 1 441 (2%) l'an passé
- 1 160 dossiers candidats scolarisés en **DAEU** ou **autre diplôme de niveau IV** soit **1,6 %** - 1 181 (2%) l'an passé
- 47 906 dossiers candidats du **secteur académique** soit **66%** - 46 622 (63%) l'an passé

Admission et inscription :

Rappel méthode :

Quotidiennement le nombre de **nouvelles propositions d'admission émises** est recalculé **en fonction des réponses des appelés et du nombre d'inscriptions réalisées** (à partir du 4 juillet).

Suite à une proposition d'admission jour J, l'appelé peut :

Accepter définitivement

Accepter tout en maintenant d'autres candidatures en attente

Renoncer

Délais de réponse donnés aux appelés durant la phase principale d'admission : le 2 et 4 juin : avant le 5 juin minuit

À partir du 5 juin : J+1 (et non plus +2j)

Suspension du délai pour un candidat bachelier de l'année entre les 13 et 20 juin

Les candidats ayant des vœux en attente doivent les **maintenir** et les **classer** par ordre de préférence dès le 6 juin (1^{er} juillet l'an passé).

Les dernières propositions d'admission au titre de la **phase principale du 2 juin au 10 juillet** (via candidatures hivernales) ont été délivrées aux candidats le 8 juillet (10/07 l'an passé).

Dès le 12 juillet et jusqu'au 12 septembre, le processus d'admissions s'est poursuivi en fonction des désistements et au regard de l'évolution des inscriptions réelles faites sur nos serveurs (**Gestion Des Désistements**).

Les futures admissions ont été puisées via les listes des vœux archivés (GDD) ou via les candidatures déposées via la **phase complémentaire** (ouverture dès 11 juin) *.

Vous trouverez via vos **visions couples**, les nombres et **pourcentages d'admissions via ces périodes et types d'admission**.

Les couples qui ont écoulé leurs candidatures hivernales et qui ont pu être concernés par la PC, sont **identifiés ici en saumon sur les tableaux de suivi admissions.*

Tendances de réservations :

Globalement, les premières propositions ont majoritairement été déclinées durant les premiers jours, puis réservées potentiellement (dans l'attente de voir évoluer leurs autres candidatures) et très progressivement de façon définitive. Les 2 types de réservations se sont équilibrées assez longtemps, puis ont basculé dans une seconde période : les réservations potentielles ont globalement tardé à diminuer, les réponses favorables et définitives se figent progressivement les derniers jours.

La richesse de notre offre de formations participe tout au long de la période d'admission à ralentir la stabilisation des réservations et la progression des inscriptions. **La multiplicité des couples crée notre propre concurrence**. Les réservations Psup et inscriptions rebondissent d'un couple à l'autre et l'équilibre et la stabilisation des effectifs entre nos différents couples a été à nouveau difficile à obtenir. Un même candidat peut obtenir plusieurs admissions consécutives, aussi après s'être inscrit une première fois, donc modifications d'inscriptions sous apogée + EDT en fonction (150 modifications post Inscription cette année).

Avec une augmentation de relances transmises aux admis, les **inscriptions** en ligne ont été plus rapides en juillet mais se sont essouffés ensuite.

Quelques **disparités d'attraction entre les différents couples** sont toujours à noter au sein d'une même mention-majeure.

Certains comptabilisaient assez rapidement le nombre de réservations et inscriptions attendues, tandis que d'autres ont dû et eu besoin de faire de nombreuses propositions d'admission passé mi-juillet (Gestion des désistements) ou participer à la phase subsidiaire de candidatures et d'admissions Parcoursup.

Les diverses capacités d'accueil fixées par couple sont aussi à mettre en relation avec ceci.

Il y a une incohérence récurrente entre les **niveaux en langues prérequis** pour les formations LLCER et LEA qui perdure, principalement mais pas uniquement, quand il s'agit d'une association au niveau de la mineure, à mettre aussi (mais pas que) en relation avec leurs disponibilités assez rapides en phase complémentaire. L'objectif étant parfois d'obtenir une admission sans prendre connaissance de la L1 choisie... Bon nombre de réorientations sont organisées en début de rentrée faute de prérequis en langues, autant que possible vers des couples disponibles (capacité).

Le nombre d'abandons de candidatures sans proposition d'admission en cours de campagne est concomitant de la manipulation demandée aux candidats : les candidats ayant des vœux en attente doivent **classer et hiérarchiser leurs vœux entre le 6 et le 10 juin (bien trop tôt cette année)**. Ce dispositif implique que les vœux en attente non hiérarchisés à la fin de cette période seraient supprimés automatiquement. Nous avons pu limiter cet impact en traitant ces situations une part une, et à la demande du candidat la réintégration de ces candidatures.

Si la **hiérarchisation des vœux** est une bonne idée pour fluidifier la procédure, il faudrait que cette hiérarchisation se fasse dès le début pour éviter d'ajouter cette démarche supplémentaire, source de problèmes, d'oublis, de confusions et donner une visibilité aux établissements d'accueil in fine sur la satisfaction de leurs candidats.

Candidatures et admissions Parcoursup et inscriptions en L1 :

Capacité d'accueil :

5 726 étudiants dont 95 étudiants en années préparatoires arabe et chinois et 35 étudiants en année préparatoire *musicologie-idem l'an passé*.

5 042 places affichées et dédiées aux arrivées via Parcoursup - pour 5 004 l'an passé (*dispatches capa par profil d'entrée harmonisés chaque année*).

Candidatures confirmées Phase principale 8 avril :

141 070 vœux - 142 553 vœux l'an passé et 136 033 vœux en 2023-24

47 268 candidats – 51 144 l'an passé et 47 039 en 2023-24

Soit environ **1,95 vœux de même majeure par candidat** (1,92 l'an passé)

72 285 dossiers de candidats par mention/majeure – 74 195 l'an passé

Soit un candidat créer une moyenne de **1,5 dossier** sur majeures différentes

Admissions Parcoursup :

5 334 réservations définitives (5 369 l'an passé - 5 234 rentrée 2023) dont **450 via la gestion désistements (8%), 495 via la Phase Complémentaire (9%) - 423 - 8 % l'an passé et une petite trentaine via la CAES**

Inscriptions en L1 :

5 480 étudiants inscrits dont 100 prépa langue au 26 sept – 5 527 l'an passé

4 880 IA réalisées et issues de Parcoursup (4 847 l'an passé) soit 91,48 % de taux de réalisation (90,28 % l'an passé)

73 IA réalisées et issues de DAP – 101 l'an passé et 109 en 2022-23

528 IA réalisées par nos redoublants - 579 l'an passé

Les données présentes sont ponctionnées sur deux outils différents –Parcoursup et Apogée.

Merci de considérer une marge d'erreur inhérente à ce fait. IA données issues des IA définitives au 26 sept 2025.

Question : Est-ce que vous avez les données des élèves de Terminale en fonction des séries d'origine ? En fonction des L1 diverses demandées, est-ce que vous avez des quotas affichés de bac d'origine ?

Réponse : Parcoursup favorise, sous couvert d'une ultra transparence, une multitude d'informations. Le candidat, les familles sont inondées d'informations. Elles vont notamment voir les taux d'admis de l'an passé, puis par série de bac. Dès l'année dernière ils ont créé un outil, qui permet de voir le taux de chance d'admission selon les spécialités choisies. C'est un grand point d'alerte, car on a déjà du mal à faire en sorte que les candidats ne s'autocensurent pas au moins au moment de la candidature, si maintenant il y a un simulateur, le candidat va s'autocensurer, quoi qu'on puisse lui dire sur le fait qu'aucune spécialité n'est excluante. Et en plus, les chiffres et les données accessibles aux candidats ne sont pas justes, car arrêtés à la mi-juillet, alors que nous continuons les admissions jusqu'à la mi-septembre.

Question : Avez-vous les données concernant les admissions après Parcoursup ?

Réponse : Là on parle des admissions via Parcoursup et via les autres tunnels d'entrées. Il y a le temps d'admissions normale, qui s'arrête le 10 juillet. Ensuite, il y a la phase de gestion des désistements. Ce sont des modalités freinantes. Ensuite, il y a une phase subsidiaire de candidature et d'admission (courant juin). Des candidatures hivernales mais en attente vont pouvoir se positionner. Un même candidat va pouvoir être pris en phase complémentaire, tout en maintenant d'autres candidatures, et potentiellement choisir une admission en phase subsidiaire. Il y a aussi les Commissions Académique de l'Enseignement Supérieur (CAES), qui sont gérées au niveau du Rectorat, qui vont collecter des dossiers profilés de manière spécifique (comme un suivi médical renforcée), ou qui n'ont aucune proposition d'admission. Ils ont une vision sur l'ensemble des places disponibles dans leur académie. Cette année, ça ne représente pour nos licences qu'une dizaine d'admissions par le biais des CAES. Toutes les admissions que l'on donne sont principalement passées par Parcoursup. On ne fait pas d'admission fin septembre en dehors de cette plateforme.

Question : Un candidat qui ferait un recours en contactant le directeur de composante, c'est un dossier qui sera transféré au Rectorat pour passer devant la CAES ?

Réponse : Non, car au niveau de la L1, notre seule possibilité de refus, c'est de ne plus avoir de place. On gère un tel flux de candidatures et d'étudiants, nous utilisons les mêmes méthodes pour tous. Toutes les demandes qui arrivent en scolarité restent traitées par l'Université.

Question : Nous avons reçu des demandes d'étudiants internationaux qui n'ont pas trouvé le formulaire pour faire des demandes d'exonération.

Réponse : Hormis les cas prévus par la délibération du Conseil d'Administration de l'Université, il n'y a pas d'exonération, c'est pour ça qu'il n'y a pas de formulaire.

06 – Bilan et échanges Mon Master

Au niveau national,

+0,7% de places offertes (+0,7%)

+10/11% de candidats et candidates

+16% du nombre de candidatures

Taux d'admission en hausse (+7%)

68% des candidats et candidates étaient éligibles

82% de candidats et candidates en DNL ont reçu une proposition

144 parcours en 2025

(+1 entre ouvertures et fermetures) :

- Un parcours de moins en Administration publique (FDJVD)
- 2 parcours regroupés en 1 en Sociologie (FI+FC) (ASSP)
- Ouverture Lettres – MAESTRIA Alternance (LESLA)
- Ouverture Informatique – Alternance (ICOM)

51 943 candidatures en 2025

45 884 candidatures en 2024

+13% de candidature

Augmentation globale (sauf la FDJVD qui se maintient).

Augmentation nette du nombre de candidatures à l'IUT et à l'ICOM (pour l'ICOM, cela s'explique par l'ouverture du parcours Informatique en alternance ; les 2 parcours d'informatique ont reçu à eux seuls 43% des candidatures de l'ICOM). L'UFR SEG reste l'UFR qui reçoit le plus de candidatures, notamment en MBFA.

Bilan places distribuées sur Mon Master

Au 01/09, il restait 293 places non distribuées soit 9% des COL (calcul : COL – oui définitifs)

Il en restait 360 en 2024.

Le Hors Mon Master permet de faire chuter ce chiffre à 19

(cf. points suivants).

Globalement sur Mon Master, sur les 144 offres candidatables (sans compter les admissions hors Mon Master), nous avons :

- 52 parcours remplis à hauteur de COL (**+10** par rapport à 2024)
- 23 parcours en sureffectif (**-40** par rapport à 2024)
- 69 parcours dans lesquels il restait des places (**+35** par rapport à 2024), entre 0% et 98% > à nuancer
 - Dont 3 offres candidatables sans admission (via Mon Master ; -1 par rapport à 2024).

ASSP

Nombre total de parcours : **17**

À NOTER : en Sociologie, 2 parcours RCT regroupés en un seul parcours (FI+FC) cette année

Total des COL proposées : 316 (-28 par rapport à 2024)

Nombre de parcours ayant participé à la phase complémentaire :

- D'office : 4
- Volontaires : 4

DROIT

Nombre total de parcours : **14**

À NOTER UN PARCOURS DE MOINS (Administration Publique)

Total des COL proposées : 260 (+10 par rapport à 2024)

Nombre de parcours ayant participé à la phase complémentaire : 0

ICOM

Nombre total de parcours : **11**

À NOTER OUVERTURE DU PARCOURS INFORMATIQUE EN ALTERNANCE

Total des COL proposées : 307 (+17 par rapport à 2024)

Nombre de parcours ayant participé à la phase complémentaire :

- D'office : 1
- Volontaires : 2

IETL

Nombre total de parcours : **3**

Total des COL proposées : 137 (-2 par rapport à 2024)

Nombre de parcours ayant participé à la phase complémentaire :

- D'office : 1
- Volontaire : 1

ISPEF

Nombre total de parcours : **11**

Total des COL proposées : 363

Nombre de parcours ayant participé à la phase complémentaire :

- D'office : 4
- Volontaires : 2

IUT

Nombre total de parcours : **1**

Total des COL proposées : 24

Nombre de parcours ayant participé à la phase complémentaire :

- Volontaire : 1

LANGUES

Nombre total de parcours : **30**

Total des COL proposées : 335 (+7 par rapport à 2024)

Nombre de parcours ayant participé à la phase complémentaire :

- D'office : 8
- Volontaires : 15

LESLA

Nombre total de parcours : **16**

À NOTER : OUVERTURE DU PARCOURS LETTRE – MAESTRIA (Alternance)

Total des COL proposées : 356 (-11 par rapport à 2024)

Nombre de parcours ayant participé à la phase complémentaire :

- D'office : 7
- Volontaires : 2

PSYCHO

Nombre total de parcours : **7**

Total des COL proposées : 249 (-74 par rapport à 2024)

Nombre de parcours ayant participé à la phase complémentaire : 0

SEG

Nombre total de parcours : **12**

Total des COL proposées : 416 (-25 par rapport à 2024)

Nombre de parcours ayant participé à la phase complémentaire :

- D'office : 0
- Volontaires : 2

TT

Nombre total de parcours : **22**

Total des COL proposées : 429 (-8 par rapport à 2024)

Nombre de parcours ayant participé à la phase complémentaire :

- D'office : 2
- Volontaires : 6

Concernant les « oui définitifs »

Sur un échantillon de 10 parcours (ayant reçu le plus de candidatures), on remarque que la majorité des acceptations définitives se font le 02/06 à l'ouverture, puis le 24/06 à la reprise de la PP (après la phase de candidature de PC), et enfin le 18/07 (bascule automatique des oui provisoires en définitifs).

Les « oui provisoires » ralentissent la distribution de places en phase principale.

Du point de vue national, on constate que la grande majorité des places sont distribuées en 48h en début de phases.

Beaucoup d'erreurs/oublis de classement de la part des candidats et candidates.

Focus sur la phase complémentaire :

- 10 parcours de moins en 2025
- 1125 places en PC en 2024, contre 943 en 2025 (estimation du nombre de places : COL – oui définitifs)
- 1 dossier de moins seulement entre 2024 et 2025
- Tous les UFR sauf la FD-JVD ont ouvert au moins un parcours en PC, dont une grande majorité en Langues.
- 27 d'office (contre 36 en 2024)
- 35 volontaires (contre 36 en 2024)

Au regard des capacités d'accueil limitées (CAL)

Total des CAL : 3716

Au 03/10, il reste **434** places non distribuées soit 11 % du total des CAL (calcul : CAL – Inscriptions Administratives)

Hors Mon Master

Comme déjà présenté, sur Mon Master uniquement, en se basant sur la différence oui définitifs – COL, il restait 360 places en fin de GDD 2024, contre 293 cette année.

Le recrutement hors Mon Master comprend :

- Les admissions Études en France
- Les bourses Eiffel
- Les recours acceptés
- Les saisines
- Les recrutements autres (conventions... ; peuvent entrer dans cette catégorie les réintégrations manuelles)

Les retours de césures et les redoublements sont aussi comptabilisés « recrutement » hors Mon Master même si l'expression est abusive.

Hors MM :

- Recours (70)
- Retours de césures (48)
- Redoublements (148)
- Études en France (73 *identifiés*)
- Eiffel (4)
- Saisines (16 au 06.10.2025)
- Autre (conventions, réintégration manuelle, bugs IA...) (42)

Saisines

Dispositif laborieux pour les candidats et pour les établissements. Au niveau national, le Ministère constate une hausse de +50% des demandes (non absorbées par la trop légère augmentation du nombre de places à +0,7%) .

Toujours au niveau national, le nombre de propositions faites aux candidats est bas (3%).

A l'ULL2, nous avons 985 demandes, dont

- 516 « Soumise établissement »
- 198 « Rejetée établissement »
- 19 « Confirmée étudiant »
- 248 au statut « Annulée »
- 4 « Refusée étudiant »

Chiffres COSIE au 06.10.2025

Nous avons traité **176** demandes,

Pour **29** demandes acceptées en composante, et **26** par les étudiants.

A la date du 7 octobre, **21** ont procédé à leur inscription administrative.

ASSP : 7

FDJVD : 5

ICOM : 4

ISPEF : 6

LANGUES : 2

SEG : 4

Question : En droit, comment explique-t-on cet écart entre la CAL et les IA ?

Réponse : Ce sont toutes les IA en convention, comme l'ICLY par exemple.

Question : Est-ce que les parcours regroupés sont aussi en diminution de place ? Ils sont fusionnés et diminués ? Les CAL des parcours fusionnés correspondent-elles aux CAL des parcours qui ne l'étaient pas avant ?

Réponse : Pour ces parcours regroupés, il n'y a pas eu de diminution de la CAL. Le Parcours ANACIS avait en effet demandé une petite baisse parce qu'il y avait beaucoup de césures.

Question : Vous avez annoncé que les attendus et critères vont nous être demandés pour être paramétrés, pour la prochaine campagne ? Ce sera peut-être difficile de vous fournir des critères précis si vous nous les demandez trop tôt, sachant que nous sommes sur la construction de la prochaine offre de formation.

Réponse : C'est une information que nous venons de recevoir, et nous saurons le calendrier la semaine prochaine, donc nous pourrions voir quand est-ce que nous aurons besoin de ces critères et attendus.

Question : Pour la prochaine campagne, les chiffres de capacité qui seront indiqués sur les plateformes comprendront-ils bien la FI et la FA ?

Réponse : Les formations qui distinguent les parcours FI et FA seront dissociées, mais pour les parcours véritablement mixtes, les chiffres seront confondus, puis redistribués dans un second temps entre la FI et la FA.

Question : Concernant les parcours en sureffectifs, il y a des impacts sur la réussite et le bien-être étudiant, par exemple des cours dans les escaliers, ou le manque de stage disponible, y a-t-il des pistes d'améliorations ?

Réponse : C'est plus une question de vétusté du matériel que d'organisation. En licence c'est classique, et en master on ne rencontre absolument pas ce problème.

Réponse : Concernant les stages, oui c'est compliqué. C'est moins compliqué en licence qu'en master, car en master le stage est très réglementé pour obtenir le titre de psychologue. De gros efforts sont faits dans la région pour accueillir les étudiants.

Remarque : Remerciements pour le travail accompli chaque année et la réactivité des collègues en charge de toute la gestion des plateformes d'admission en licence et en master.

ADOPTIONS

Fin du Certificat International Lumière

04 – Fin du Certificat International Lumière (CIL)

Rappel et présentation de l'idée du CIL. Dans les faits, il est trop difficile et complexe d'automatiser les systèmes de décompte de point permettant d'attribuer le CIL. En plus, le CIL perdrait de son utilité dans le cadre de la prochaine accréditation qui aura un axe international.

	Pour	Contre	Abst	NPPV
Nombre de présents ou représentés : 22 Vote 01 – Adoption	22	0	0	0

Fermeture de l'EO Droit de l'environnement

09 – Fermeture de l'EO Droit de l'environnement (ajout en séance)

Est proposé au vote la fermeture de l'EO Droit de l'environnement. Nous nous sommes rendus comptes que cet EO du semestre pair, n'avait en fait pas le calibrage prévu, entraînant toute une série de problèmes techniques rendant impossible son maintien.

Cette proposition de fermeture est faite car cet EO ne concerne que 20 places.

	Pour	Contre	Abst	NPPV
Nombre de présents ou représentés : 22 Vote 01 – Adoption	22	0	0	0

Fait à Lyon, le 17 octobre 2025

Stéphane CADIOU
Vice-président CFVU et pilotage de l'offre de formation

